

L'*ejido*, laboratoire des pratiques sociales et fondement de la ruralité contemporaine au Mexique

Odile Hoffmann
Géographe

I Quelques explications

Au Mexique, au début des années quatre-vingt-dix, la situation agraire semble apaisée : les nouvelles répartitions de terre sont rares ou inexistantes depuis plus de dix ans, et les conflits fonciers qui subsistent par endroits ne mobilisent plus de grandes masses de population, pas même les centrales syndicales paysannes, qui s'attellent désormais à l'organisation de la production et à sa commercialisation. C'est alors que le gouvernement du président Salinas, sans négociation préalable avec les organisations paysannes, réforme l'article 27 de la Constitution, marquant ainsi la fin de la répartition agraire et ouvrant la possibilité pour les paysans d'individualiser et de privatiser les parcelles *ejidales*. À long terme, ce sont les bases mêmes de cette structure qui sont ébranlées. Que signifie ce changement, que tous s'accordent à considérer comme majeur pour la société rurale ?

Pour avancer, il nous faut comprendre ce que recouvre cette institution, telle qu'elle était avant les réformes. Si, dans cet article, le temps grammatical est le présent, la description correspond à la période qui précède les réformes de 1992.

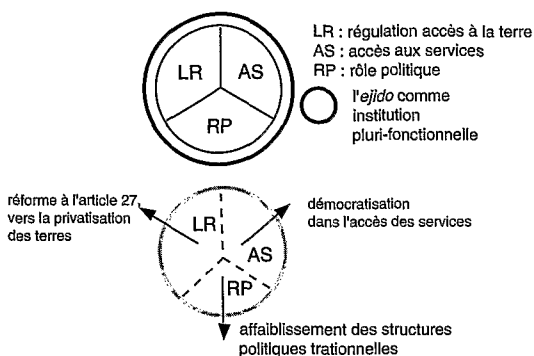
En termes très généraux, l'*ejido* est une structure qui réunit un groupe de paysans bénéficiaires (une vingtaine au minimum) et les terres qui lui sont attribuées par l'État. L'*ejido* est géré par une assemblée *ejidale* qui se réunit chaque mois et lors d'une session extraordinaire annuelle. Il existe aussi deux autres instances : le commissariat *ejidal*, de fait l'autorité interne et le représentant des *ejidatarios*, et le conseil de surveillance.

Née de la révolution de 1910 afin de doter les paysans de terres, cette institution acquiert peu à peu une structure complexe, due aux modifications entreprises par les gouvernements successifs (MACKINLAY, 1991 ; CRODA, 1992). L'*ejido* devient une structure « plurifonctionnelle » qui s'articule autour de trois grands axes : la régulation de la propriété foncière, la gestion et éventuellement la prise en charge des services publics par la communauté, la médiation entre le gouvernement et la communauté paysanne (HOFFMANN et COLIN, 1995).

La figure 1 — un cercle divisé en trois fractions susceptibles de se désagréger — symbolise ce dispositif. La dernière réforme constitutionnelle (1992) tend à modifier cette structure en la privant d'emblée de ses prérogatives en matière de régulation foncière, ce qui suppose une dissociation des trois champs observés, avant d'envisager de nouvelles institutions. Nous tenterons d'analyser et de comprendre les évolutions et les dynamiques à l'œuvre dans les campagnes.

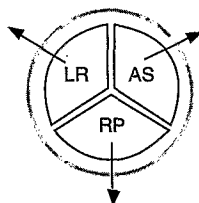
■ Régulation foncière

Les modalités de transmission de la terre sont restreintes au sein de l'*ejido* face à la propriété privée. Selon la constitution, les dotations *ejidales* sont inaliénables (elles ne peuvent être vendues, louées ou hypothéquées) et les droits individuels ne peuvent être transmis qu'à un seul héritier. Ces dispositions sont censées exclure ces terres d'un marché où les *ejidatarios* se trouveraient en position désavantageuse face à des acheteurs ou des accapareurs éventuels. Toute modification à ce statut doit être approuvée par l'assemblée et notifiée au ministère de la Réforme agraire.

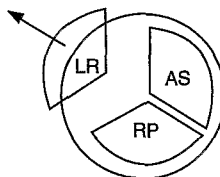


Les possibles évolutions

Modèle A : éclatement des sphères et disparition de l'institution *ejido*



Modèle B : adaptations et innovations institutionnelles, l'*ejido* survit tout en se modifiant



Modèle C : conservatisme institutionnel formel, rejet des modifications constitutionnelles



De telles restrictions ont entraîné la mise en place de normes et de mécanismes de régulation alternatifs qui, s'ils se situent en dehors du cadre légal, n'en sont pas moins légitimés par les pratiques locales. Les droits agraires sont fréquemment vendus ou transférés, les parcelles héritées sont divisées, d'autres sont louées, prêtées ou laissées en gage (DEWALT et REES, 1994). Si les modalités de contrôle sont variables d'un *ejido* à l'autre, il existe des constantes : les négociations se font toujours entre deux individus, celui qui « vend » et celui qui « achète », et portent un nom, la « transmission de droits agraires ». On consulte parfois l'assemblée *ejidale* ; souvent, on lui notifie la transaction après coup ; parfois, on l'ignore tout simplement. Les généralisations sont délicates, mais agir en dehors du cadre légal n'est pas toujours considéré comme un processus social et culturel condamnable. Le marché foncier informel peut aussi bien recouvrir des situations d'accaparement de terres par certains caciques et leaders que des processus de désintégration accélérée. Il peut également révéler l'existence d'un échange de terres socialement régulé, au sein de l'institution ou avec l'extérieur.

Dans le premier cas — l'accaparement de terres —, les restrictions légales imposées à l'échange favorisent finalement les accapareurs, qui imposent leurs règles en dehors du marché et profitent de leur position de force. Théoriquement, la réforme constitutionnelle de 1992 devrait libérer les *ejidatarios* de ces pressions, en obligeant les acheteurs à respecter la loi du marché et les modalités légales d'acquisition. En effet, si l'*ejido* a longtemps assumé une fonction régulatrice d'accès à la terre, celle-ci a profité d'abord à ceux qui en avaient le contrôle. Dans ce cadre, la dérégulation de 1992 ouvre effectivement de nouveaux horizons aux *ejidatarios*.

Dans le second cas de figure, la vente des terres octroyées naguère par la Réforme agraire peut être le symptôme d'une désagrégation de la structure *ejidale*. Personne ne contrôle ni ne s'intéresse aux échanges de parcelles ; quiconque peut vendre ou acheter sans autorisation ni avis préalable communiqué au commissariat ou à l'assemblée. Cette situation est fréquente dans les aires périurbaines, où la pression sur la terre est telle que l'*ejido* perd sa capacité de régulation, et où il existe un consensus général pour légitimer les transactions en marge des instances *ejidales* officielles. En libéralisant et en banalisant les échanges, la réforme de 1992 ne ferait alors que ratifier ou légaliser une situation de fait.

Troisième cas de figure : les ventes de parcelles ne tendent pas à la désintégration de l'*ejido*, mais plutôt à une différenciation interne, par un renouvellement des attributaires aux dépens des *membres* les plus pauvres. Cette fois, il s'agit d'un processus qui accompagne l'intégration au marché de la terre, du travail et des produits agricoles (mais aussi des services et des produits de consommation, matériels ou culturels), processus dans lequel certains acheteurs aisés réussissent à pénétrer l'institution et à y acquérir les meilleures parcelles auprès d'*ejidatarios* en difficulté. Les transactions se font avec l'approbation de la majorité (mais pas toujours avec l'accord formel de l'assemblée), moyennant le paiement d'un « impôt » pour des « bénéfices communautaires » (impôt qui finit généralement entre les mains du commissaire *ejidal*, voire d'une autre autorité au sein du ministère de la Réforme agraire).

On voit donc que l'achat et la vente de terres, considérés comme illégaux sans être pour autant illégitimes, ne remettent pas en question la viabilité de cette structure, ni ne prouvent son inefficacité en matière de flexibilité et d'adaptation aux circonstances locales, au contraire. Les *ejidos* ne sont pas restés statiques ; ils ne se sont pas laissés enfermer dans les contraintes légales. Ils n'ont pas attendu les réformes juridiques pour trouver les solutions adéquates aux questions à régler dans l'immédiat. Ils ont adopté des règlements, bien entendu non officiels, mais approuvés par la majorité de leurs membres.

S'il est vrai que les lois interdisant l'achat et la vente de terrains n'étaient pas respectées (et ne pouvaient pas l'être, objectivement et localement), cela n'impliquait pas, cependant, comme les détracteurs de l'institution veulent le laisser croire, que ce dernier n'était ni viable ni efficace. Leur raisonnement pêche pour deux raisons :

— il réduit l'*ejido* à une seule fonction, celle de régulateur d'accès à la terre ;

— il ne lui reconnaît aucune dynamique propre et réduit les transactions foncières à de simples escroqueries, par là même condamnables.

Aujourd'hui, reconnaissons que l'*ejido* ne contrôle plus, à strictement parler, l'accès à la terre. Cependant, il existe d'autres domaines où il s'impose et remplit des fonctions déterminantes pour le monde rural. En effet, la terre possède des propriétés et des qualités qui vont au-delà du simple support de production ou de

survie. On peut le dire de tout type de terre (patrimoine, source d'identité, refuge, prestige) mais plus encore de l'*ejido*, qui joue un rôle prépondérant dans l'organisation de la vie rurale, dans la mesure où il permet d'accéder à d'autres types de prestations, comme les services publics.

■ L'*ejido*-territoire : l'accès aux services

Depuis le temps que la répartition agraire agit, les terres *ejidales* occupent près de la moitié de la superficie de l'État de Veracruz, proportion que l'on retrouve au plan national (tableau I). Dans trois régions du golfe du Mexique récemment étudiées, où plus de la moitié de la population vit dans des localités de moins de

L'*ejido* signifie bien plus qu'une simple dotation de terres. Il représente l'établissement de personnes et de familles qui produisent, vivent et exploitent un espace rural selon les modalités qui leur sont propres. Dans les régions peu peuplées du golfe du Mexique des années quarante à soixante-dix, les dotations *ejidales* se sont accompagnées de créations de localités nouvelles, que ce soit pour commencer de simples hameaux, le *centro ejidal*, ou de quartiers additifs à des villages existants. Des maisons ont été construites, des chemins tracés, des parcelles défrichées. Par la suite, des besoins ont été exprimés : eau, électricité, santé, éducation. Les communautés *ejidales* se sont transformées peu à peu en villages. Les boutiques sont apparues, tenues par des commerçants qui achètent les productions locales (maïs, oranges, café), et les activités se sont diversifiées au fur et à mesure que la population augmentait. Peu à peu ou rapidement, les localités *ejidales* ont cessé d'être les satellites de la grosse localité la plus proche pour assumer elles-mêmes des fonctions administratives, comme celles de chef-lieu de nouveaux municipes (ZENDEJAS, 1994 ; BLANCO *et al.*, 1994).

| Catégories | Santa Engracia TAMAULIPAS | Alamo-Tuxpan, VERACRUZ | Martínez de la Torre, VERACRUZ |
|---|------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| Espaces de référence (<i>municipios</i>) | Padilla-Hidalgo- Güemez | Alamo-Tuxpan | Martínez-Misantla- Tlapacoyan |
| Population totale 1990 | 55 000 | 220 000 | 206 000 |
| Pop. dans localités de moins de 2 500 hab. | 65 % | 50 % | 46 % |
| Nb d' <i>ejidos</i> | 120 | 168 | 80 |
| Nb de localités | 502 | 645 | 245 |
| Nb d' <i>ejidatarios</i> | 6 835 | 10 963 | 6 687 |
| Moyenne ha/ <i>ejidat.</i> | 29,8 ha. | 10,7 ha. | 8 ha. |
| Superf. <i>ejidal</i> /total | 45,3 % | 53 % | 36 % |
| <i>Ejidos</i> /localités | 24 % | 26 % | 33 % |
| <i>Ejidatarios</i> /PEA | 68 % | 43 % | 23,4 % |

Tableau II
Le monde *ejidal* dans trois régions du Golfe du Mexique
(source : MINELLO *et al.*, 1995).

Il est donc possible de parler d'un « espace *ejidal* » construit à partir de la Réforme agraire, dans la mesure où celle-ci a orienté la dynamique rurale vers la création d'un tissu de localités dont chacune est dotée d'histoire et de ressources. Actuellement, de proche en proche, les *ejidos* forment une maille territoriale. Une carte de population des plaines du golfe du Mexique (1990) se présente comme un ciel étoilé. Les communautés de moins de 1 000 habitants y occupent pratiquement tout l'espace disponible (PALMA *et al.*, 1992 ; CAMBRÉZY, 1992).

L'efficacité des services publics en milieu rural est, par la force des choses, liée à l'espace *ejidal*. L'électrification, l'adduction d'eau et l'installation du tout-à-l'égout incombent aux services spécialisés de l'État et ne dépend pas du statut des demandeurs. Dans le cas de l'*ejido*, cependant, même si les habitants de la localité n'en sont pas tous membres, les demandes sont formulées et discutées au sein de l'assemblée et canalisées vers les instances supérieures par le biais des autorités *ejidales* les mieux à même de pouvoir intervenir afin d'accélérer les démarches et d'obtenir de meilleurs financements. De fait, l'*ejido* assume les fonctions d'aménagement de son espace rural.

Et il apparaît que dans les *ejidos* qui sont devenus des villages de plus de mille habitants, c'est-à-dire des localités à part entière, les décisions concernant les services publics sont toujours prises par les autorités *ejidales*, lesquelles peuvent également gérer de petits monopoles, comme le magasin coopératif, le moulin à maïs, le téléphone ou les transports en commun.

Il s'ensuit que, dans les secteurs que nous avons étudiés, la distinction est maintenue entre le monde *ejidal* et d'autres parties du monde rural. L'identité *ejidale* l'emporte sur les clivages, comme

■ La représentation politique

La fonction politique de l'*ejido* est importante sur deux plans : celui de la représentation et celui de la formation politique de ses membres et dirigeants. Même s'il ne regroupe que la moitié des producteurs ruraux, le « secteur social » que l'*ejido* représente est au centre des politiques agricoles. Il apparaît comme le partenaire privilégié de l'appareil d'État chargé de planifier et gérer le développement rural. Cet appareil est constitué par les organismes de régulation et de surveillance des affaires rurales, tels le Secretaria a la Reforma Agraria (SRA), la Liga de las comunidades agrarias (LCA) et la Comision agraria mixta (CAM), par les banques et les organismes de crédit, par les instances chargées de l'assistance technique, par les programmes de subvention pour des secteurs spécifiques de la production et par les programmes de développement.

Les rapports entre les *ejidatarios* et ces différentes institutions passent généralement par le syndicat national paysan, la Confederación Nacional Campesina (CNC), à laquelle ils sont automatiquement affiliés. La CNC est le « bras paysan » du PRI (Parti révolutionnaire institutionnel, parti officiel et virtuellement unique jusqu'aux années quatre-vingt) depuis sa fondation. Elle participe donc de la structure fondamentale du régime. Jusqu'en 1975, la CNC contrôlait la plupart des postes importants du milieu rural. Non seulement elle nommait et défaisait les autorités *ejidales*, mais elle intervenait également dans l'élection des présidents municipaux (maires) et des députés locaux et fédéraux qui, lorsqu'elle les soutenait, étaient systématiquement élus. Ainsi, les canaux de représentation politique en milieu rural s'inséraient dans les structures *ejidales* et s'y superposaient assez strictement.

Toutefois, cette monopolisation politique commence à s'affaiblir au milieu des années soixante-dix, lorsque la diversification sociale en milieu rural (meilleure scolarisation, pluri-activité) met en question la légitimité d'une représentation aussi limitée. Par ailleurs, le mécontentement provoqué par une crise agricole (1965) et les manifestations d'opposition souvent violemment réprimées par l'État contribuent à mettre en doute la capacité de contrôle et de « gestion sociale » de la CNC. C'est alors qu'apparaissent de nou-

velles organisations plus ou moins indépendantes : Unión general obrera campesina y popular (Ugocep) et Central campesina independiente (CCI). Ces organisations, qui seront absorbées par les instances gouvernementales quelques années plus tard, n'en offrent pas moins, au début de leur existence, des alternatives aux *ejidatarios* en entamant l'hégémonie de la CNC. Celle-ci, affaiblie, doit négocier sa représentation électorale avec d'autres organisations du PRI qui représentent les ouvriers (CTM), les artisans (CROM), les commerçants et les secteurs populaires (CNOP).

Le rôle politique du secteur *ejidal* n'est pas limité à celui de la représentation électorale. L'institution joue un rôle fondamental dans la micropolitique, celle qui se fait quotidiennement dans les villages, celle qui, en quelque sorte, pose les bases d'une certaine démocratie — ou anti-démocratie — dans les campagnes. En tant qu'instance de négociation quotidienne, l'*ejido* requiert et promeut les relations de pouvoir nécessaires à sa survie, et « fabrique » s'il le faut des leaders et des médiateurs. Au-delà des privilèges et des passe-droits, le contrôler signifie s'insérer dans le réseau constitué par l'appareil d'État (ce qui représente un enjeu de taille pour les candidats aux postes de pouvoir). Les *ejidos* ne fonctionnent pas seulement comme de petits « laboratoires politiques », ils constituent des viviers de leaders pour les instances politiques supérieures, à l'échelle régionale ou nationale. Ce sont les lieux d'initiation à la politique et à l'exercice du pouvoir, initiation qu'il faut comprendre dans les deux sens du terme : comme « introduction à la connaissance d'affaires délicates » — la politique — et dans le sens d'une « révélation des mystères », par extension, d'admission à un statut social particulier, celui de « ceux qui savent », de l'élite politique. L'*ejido* filtre la sélection des candidats aux niveaux supérieurs. Les erreurs y sont localement filtrées, les succès y sont amplifiés par la caisse de résonance que peuvent représenter les appareils de la CNC, de la CTM ou de la CROM.

Cette fonction explicitement politique de l'*ejido* suscite des compétitions et des affrontements entre ses membres, des fraudes et des malversations de la part des dirigeants, ce qui entraîne dénonciations et mécontentement de la base, recherche de nouveaux leaders, etc. Cependant, les *ejidatarios* s'identifient de manière surprenante à l'institution et cherchent souvent à en préserver la bonne image

vis-à-vis de l'extérieur. Tout en étant conscients de son dysfonctionnement et des conséquences négatives qu'il entraîne, ils expriment leurs divergences au sein de l'*ejido* et rarement à son endroit. Les abus sont généralement attribués à des individus, mais pas à l'institution ou à ses structures, qui restent intouchables. Cet attachement exprimé par les *ejidatarios* s'ancre, dans une large mesure, dans les micromythologies élaborées localement. Chaque *ejido* possède son mythe fondateur ainsi qu'une histoire de luttes et de souffrances qui lui est propre. D'un lieu à l'autre, on légitime certains groupes (familiaux ou politiques) ou certaines alliances, et on présente, face à l'extérieur, une cohésion ou du moins une identité. La dimension « culturelle » et identitaire de l'*ejido* est intimement liée à sa dimension politique et économique.

Les réformes de 1992 n'abordent pas explicitement la dimension politique de l'*ejido*, qui ne repose, il est vrai, sur aucune norme légale ou juridique. Mais elles incluent toute une série de mesures destinées à rompre son l'hégémonie dans le milieu rural. En témoigne la création d'assemblées d'habitants (*juntas de pobladores*), qui sont supposées remplacer les assemblées *ejidales* pour ce qui concerne la gestion de l'espace rural ainsi que l'administration des services et la représentation de la collectivité à l'extérieur, tout particulièrement face aux autorités municipales (*Nueva legislación agraria*, articles 41 et 42 : 54-56). Ces *juntas* devront inclure tous les habitants indépendamment de leur statut (*ejidatarios* ou non, agriculteurs ou simples résidents). On prévoit ainsi une sorte de « laïcisation » des instances de pouvoir local ou microlocal, dans laquelle les *ejidatarios* perdraient leurs privilèges de représentation et seraient obligés de les céder à l'ensemble de la population rurale, restée jusqu'à présent en marge des décisions.

Cependant, depuis que des changements sont intervenus dans la Constitution mexicaine en 1992, les mesures de soi-disant démocratisation en milieu rural n'ont pas encore pris effet. Qu'il s'agisse d'une pression des *ejidatarios*, qui n'abandonneraient pas facilement leurs privilèges, ou de l'apathie des habitants, dépourvus de culture politique après plus d'un demi-siècle de non-participation, et donc incapables de construire et gérer leurs propres espaces, les assemblées d'habitants sont rares et n'ont toujours aucun rôle sur la scène politique régionale.

■ La fusion des trois domaines : l'*ejido* comme capital spatial

Pour les paysans, la légitimité de l'*ejido* dépend de son efficacité. Mais celle-ci est difficile à estimer dès lors qu'elle combine les sphères du politique, du social et du culturel. On reprendra donc la notion de « capital spatial » (LEVY, 1994 : 55), pour rendre compte de la multiplicité de fonctions et de droits associés au fait de posséder un bout de terre. La possession d'un terrain constitue évidemment un capital dans la mesure où sa situation détermine ou contraint son propriétaire à des engagements sociaux, économiques et politiques, tout en lui apportant certains avantages ou désavantages.

Le capital spatial se fonde sur des caractéristiques simples : « La localisation et la mobilité dans un espace donné constituent des biens recherchés. Le capital monétaire peut se transformer en localisation d'habitat (ou de production, d'exploitation), soit en capital relationnel... Le capital spatial est échangeable, transformable, utilisable, fructifiable. » (*ibid.* : 94).

Cette détermination s'inscrit dans le processus de réinvention spatiale

surtout des droits et des obligations ainsi que des réseaux de relations sociales et politiques auxquels elle permet d'accéder (crédits, services). C'est ce que Lévy appelle la « fungibilité » : les différents champs de valeurs sont « interchangeables », c'est-à-dire qu'il y a possibilité de transfert d'un champ à l'autre ; les atouts d'une portion de territoire sont plus ou moins valorisés selon la valeur politique qui leur est associée (ce que Lévy appelle le capital relationnel) ; celle-ci se monnaie contre services et infrastructures apportés à la communauté *ejidale*, ce qui assure la pérennité d'une base clientéliste définie territorialement et corporativement, tout en élevant la valeur monétaire des terrains.

Nos observations récentes confirment cette interprétation. Par exemple, à Martínez de la Torre, le prix de vente d'un terrain *ejidal* — un verger d'agrumes — a dépassé celui d'un terrain privé doté des mêmes caractéristiques, la différence étant attribuée au fait que le premier terrain était inclus dans un *ejido*. Nous avons même rencontré (à Rancho Viejo, municipe de Emiliano Zapata, près de Xalapa) des cas plus particuliers où les droits fonciers *ejidales* étaient échangés et valorisés monétairement, sans que leur soit associée une parcelle de terre. On a acheté le titre d'appartenance à l'*ejido* sans acquérir de parcelle, seulement pour être membre de la collectivité.

Les réformes de 1992 étaient censées mettre de l'ordre dans l'*ejido* pour permettre l'alignement du Mexique sur les pays de l'OCDE. Il s'agissait d'assurer la sécurité foncière d'hypothétiques — et pour l'instant absents — investisseurs et de rendre transparents les mécanismes de valorisation économique des terrains. De toute évidence, les réponses des *ejidatarios* ne vont pas dans le même sens. Elles semblent miser davantage sur la pérennité de l'institution *ejidale* que sur sa disparition.

■ Le maintien ou la recomposition

Pour le pouvoir politique, l'*ejido* a été un instrument de pénétration dans les coins les plus reculés du pays et un moyen de contrôle de la

population rurale. Les *ejidatarios*, émancipés par la révolution et la Réforme agraire, n'ont cessé d'être les sujets des politiques agricoles, des planifications et des programmes de développement. Ils devaient à leur incorporation au système politique national leur ressource, la terre, ainsi que leur statut social et politique.

Il n'en demeure pas moins que l'*ejido* demeure l'« arène de négociation » (ZENDEJAS, 1994), l'espace de conscientisation et de fondement identitaire pour près de la moitié de la population rurale du Mexique. Il est indéniable qu'il constitue — constituait ? — une unité de sociabilité, qu'elle soit démocratique ou pas. Sa légitimité et son insertion dans l'appareil politique en faisaient le canal des dialogues et négociations entre le gouvernement et le monde rural. Même s'il ne remplissait pas pleinement sa fonction régulatrice d'accès à la terre et de moteur économique, du moins était-il un espace propre et spécifique aux populations paysannes, espace qui leur permettait de se situer face aux autres acteurs (propriétaires privés et État), d'être reconnus, et d'avoir droit à la parole, fût-ce par le biais de leaders corrompus.

Dans ce contexte, on comprend mieux les réponses contradictoires des *ejidatarios* aux réformes de l'article 27 qui visent plus ou moins explicitement à leur disparition en tant que secteur corporatiste. S'il y eut, de fait, une faible mobilisation face aux modifications constitutionnelles, on assiste désormais à une résistance diffuse à l'encontre de toute tentative de privatisation.

Cette résistance peut adopter des formes diverses : d'un rejet collectif et voté en assemblée du « Programme de certification des droits *ejidales* » (Procede), qui est la première étape avant la titularisation des droits et leur postérieure privatisation jusqu'à l'obstruction quotidienne du travail du personnel chargé du levé parcellaire. En effet, il est possible d'accepter le programme et de faire reconnaître les droits de tous les occupants des parcelles — qu'ils soient ou non *ejidatarios* —, tout en conservant la même structure organisationnelle et le même nombre de membres qu'au moment de la dotation. Par cette contradiction (une de plus), on accepte la dérégulation de l'accès à la terre, mais on conserve l'institution en tant que telle. Toutes les études de cas récentes menées dans l'État de Veracruz montrent que les *ejidatarios* acceptent sans sourciller que l'*ejido* cesse de réguler et de contrôler l'accès à la terre — situation

qui en fait n'était pas nouvelle —, mais refusent sa disparition en tant que tel.

Si l'on reprend le schéma proposé en début de texte, nous nous trouvons souvent dans le cas du modèle B, c'est-à-dire face à l'évolution qui reconnaît la transformation de l'*ejido* mais refuse sa désintégration. Les réactions de type C, qui prétendent conserver les règles formelles de l'*ejido* historique, sont moins fréquentes et correspondent aux *ejidos* les plus éloignés et les plus marginalisés, réticents à tout changement. Si les réformes constitutionnelles venaient à imposer la disparition ou la disqualification de l'*ejido*, elles risqueraient de détruire les canaux d'information et de médiation liés à celui-ci avant que n'en apparaissent de nouveaux. Jusqu'à présent, en milieu rural, hormis l'*ejido*, il n'existe pas de conditions qui assurent aux paysans un accès à l'information, aux moyens de production, au financement, bref, à la participation à la vie nationale.

Bibliographie

Atelier de Queretaro, 1994 —
Las reformas rurales emergentes.
Résumés des communications,
27-29 octobre 1994,
Center for US-Mexican Studies,
UCSD, USA.

BLANCO (J. L.) *et al.*, 1994 —
Legitimidad y cultura política.
La emergencia de nuevos
actores políticos en la disputa
por el poder municipal.
XVI^e Coloquio de Michoacán : Las
disputas por el México rural,
16-18 novembre 1994, Zamora,
Michoacan.

CAMBRÉZY (L.), 1992 —
Terre et territoire au Mexique
(Veracruz). De la réforme agraire
à la fiction municipale. *Cah. Sci.*
hum., 28 (4) : 625-642.

CRODA (M.), 1992 —
Las reformas al artículo 27.
México, Instituto de Proposiciones
Estratégicas, 252 p.

DEWALT (B.), REES (M. W.),
MURPHY (D.), 1994 —
The end of the agrarian reform
en México. San Diego, Center for
US-Mexican Studies, 76 p.

FAO-UAM Xochimilco, 1995 —
Mercados de tierras en México.
Rome/Mexico, 248 p.

HOFFMANN (O.), 1992 —
Tierras y territorio en Xico, Veracruz.
Xalapa, Gobierno del Estado de
Veracruz, colloque V^e Centenario,
300 p.

HOFFMANN (O.), COLIN (J.-P.), 1995 —
The "commodification" of ejido land

- in Mexico: a dramatic institutional change?* Poster, 15th annual meeting of the Society for Economic Anthropology, 21-22 avril 1995, Santa Fe, USA.
- HOFFMANN (O.), 1994 —
La tierra es mercancía y mucho más. El mercado de tierras ejidales en Veracruz. Nuevos procesos rurales en México. Teorías, estudios de caso y perspectivas, séminaire international IIS/Unam, Inah, UAM-Azcapotzalco, 30 mai-3 juin 1994, Taxco.
- LÉVY (J.), 1994 —
L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique. Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques.
- MACKINLAY (H.), 1991 —
« La política de reparto agrario en México (1917-1990) y las reformas al artículo 27 constitucional ». In : *Procesos rurales y urbanos en el México actual*, México, UAM-I : 117-167.
- MINELLO (N.) éd., 1995 —
Poder local en el Golfo de México. El Colegio de México, coll. Cuadernos del CES 38, 224 p.
- Procuraduría Agraria, 1993 —
Nueva Legislación Agraria, México DF.
- PALMA (R. G.), HOFFMANN (O.), MARCHAL (J.-Y.), 1992 —
Nord-Veracruz, éléments pour un inventaire cartographique. Xalapa, Inegi/Orstom, 30 figures et 48 p. de commentaire.
- TELLEZ (L.) coord., 1993 —
Nueva legislación de tierras, bosques y aguas. Fondo de Cultura Económica, Mexico.
- WARMAN (A.), 1972 —
Los campesinos, hijos predilectos del regimen. Mexico, Nuestro tiempo, 138 p.
- ZENDEJAS (S.), 1994 — *La otra cara del ejido : el ejido como ámbito de organización de prácticas políticas de grupos locales. Regiones, 1 (4), Guanajuato : 37-50.*